

SOIRÉE D'INFORMATION

PASS SPORT

Le dispositif incitatif pour la reprise des activités sportives.

MARDI 6 JUILLET 2021
MAISON RÉGIONALE DES SPORTS
(Tomblaine)


RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST
Liberté
Egalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



OUVERTURE



EMMANUEL
THIRY

Délégué Régional à la DRAJES



JEAN-MARC
HAAS BECKER

Président du CROS Grand Est



SOMMAIRE

LE DISPOSITIF PASS'SPORT, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Qu'est-ce-que c'est ?

Pour qui ?

Comment ça marche ?

Quand ?

Complémentarité des dispositifs ?

LE PASS'SPORT, POUR LES FAMILLES

LE PASS'SPORT, POUR LES ASSOCIATIONS

LE DISPOSITIF PASS'SPORT, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Pass'Sport est **une nouvelle aide de rentrée sportive de 50 euros par enfant** pour financer tout ou partie de son inscription dans **une association sportive** et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de **septembre 2021 à juin 2022**.

LE DISPOSITIF PASS'SPORT, C'EST POUR QUI ?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de **6 à 17 ans révolus**
au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

● **ALLOCATION DE
RENTÉE SCOLAIRE EN
2021 (ARS)**

● **ALLOCATION D'ÉDUCATION
POUR ENFANT HANDICAPÉ
(AEEH)**

● **ALLOCATION AUX
ADULTES HANDICAPÉS
(AAH) ENTRE 16 ET 18
ANS**

Au total, 5,6 millions de
jeunes et 3,3 millions de
familles sont concernées.

LE DISPOSITIF PASS'SPORT, COMMENT CA MARCHE ?

D'ici à fin août **3,3 millions** de familles recevront un courrier du Ministère chargé des Sports, leur annonçant que leur enfant est éligible, et bénéficieront d'une **réduction de 50€** pour la prise d'une licence ou adhésion annuelle dans une :

- Association affiliée à une fédération sportive
- Association agréée œuvrant dans un Quartier Politique de la Ville et/ou sur un territoire labélisé "Cités éducatives"

LE DISPOSITIF PASS'SPORT, QUAND ?

**LE DISPOSITIF EST OUVERT
JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2021**



Passé le délai de rigueur (31/10/2021),
les demandes ne seront plus recevables !

LE DISPOSITIF PASS'SPORT, COMPLÉMENTARITÉ DES DISPOSITIFS ?

Le Pass'Sport est **une aide cumulable**
avec les autres aides mises en place
notamment par les collectivités.

IL NE S'Y SUBSTITUE PAS !



LE PASS'SPORT, POUR LES FAMILLES



**RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



**CROS
GRAND EST**

FONCTIONNEMENT

pour les familles

Les 3,3 millions de familles éligibles au Pass'Sport recevront durant l'été 2021 un courrier, avec en-tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, **les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant.**

Elles devront présenter ce courrier, entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021, au moment de l'inscription dans **l'association sportive de leur choix, engagée dans le dispositif PASS'SPORT**, pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence.



LE PASS'SPORT, POUR LES ASSOCIATIONS



**RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



**CROS
GRAND EST**

1ÈRE ÉTAPE

DEVENIR ASSOCIATION VOLONTAIRE

L'association est affiliée à une fédération sportive agréée et/ou elle est implantée dans un QPV ou sur un territoire labélisé "cités éducatives" alors :

ELLE DOIT S'INSCRIRE EN LIGNE POUR ÊTRE RÉFÉRENCÉE :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>



=> démarche simplifiée



2ÈME ÉTAPE

RÔLES DE L'ASSOCIATION

- 1** Elle accueille et renseigne les bénéficiaires.
- 2** Elle déduit du coût de l'adhésion et/ou de la licence la valeur du Pass'Sport, soit 50€ et ne fait payer à la famille que le reste à charge.
- 3** Elle s'engage à ne pas augmenter ses tarifs.



3ÈME ÉTAPE

COMMENT SE FAIRE REMBOURSER LE PASS'SPORT ?

- L'association demandera le remboursement du Pass'Sport via le Compte Asso pour tous les jeunes éligibles au Pass 'Sport, accueillis entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021.
- Elle fournira les pièces justificatives nécessaires (courrier du bénéficiaire,...) sur le Compte Asso.
- Une notice explicative sera communiquée aux associations prochainement.
- Remboursement aux tiers payeurs prévu jusqu'au 30 novembre



QUELS SONT LES RÔLES DES LIGUES ET COMITÉS RÉGIONAUX ?



Participer à l'information des familles.



Accompagner les associations volontaires à rejoindre le dispositif.



Promouvoir le dispositif via les outils de communication fournis par le ministère.



Pour les structures identifiées Tiers Payeur

- le Tiers Payeur rembourse directement aux clubs, les crédits alloués par la DRAJES.



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



CONTACTS

<https://sports.gouv.fr/pass-sport>

=> possibilité de télécharger le kit de communication du dispositif PASS'SPORT

LE **PASS SPORT**
C'EST POUR QUI ?

5,4 millions de jeunes de 6 à 18 ans dont les familles sont déjà bénéficiaires de :

- l'Allocation de Rentrée Scolaire
- l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
- l'Allocation aux Adultes Handicapés pour les 16/18 ans



LE **PASS SPORT**
COMMENT ÇA MARCHE ?

Fin août, **3,3 millions de familles** recevront le Pass'Sport et bénéficieront d'une **réduction de 50 euros** par enfant pour la prise d'une licence ou adhésion :

- dans les associations sportives affiliées à une fédération ;
- en QPV, dans toutes les associations sportives agréées.



LE **PASS SPORT**
C'EST QUOI ?

Une aide de **50 euros par enfant** à **3,3 millions de familles*** pour financer l'inscription dans un club sportif à la rentrée 2021

* sous conditions de ressources



Avez-vous des questions ?



Merci pour votre attention !



**RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



**CROS
GRAND EST**

PASS SPORT

